

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**

**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2024**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 21
Renseignements complémentaires	22 - 23

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs du  
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE), qui comprennent le bilan au 30 juin 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE) au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

DLS CPA, SENCRL<sup>1</sup>

Montréal, le 19 septembre 2024

---

<sup>1</sup> Par Dominique Trottier, CPA auditrice

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>PRODUITS</b>		
Enseignement (annexe A)	495 167 \$	479 909 \$
Subventions - Fonctionnement et projets (annexe B)	275 445	329 730
Dons (annexe C)	16 921	57 972
Atelier de transition - Fusion (annexe D)	29 488	20 125
Locations	106 925	86 397
Ministère de la Culture et des Communications - Intérêts sur la dette à long terme	19 493	22 226
Divers (annexe E)	214 577	218 981
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>136 893</u>	<u>148 068</u>
	<u>1 294 909</u>	<u>1 363 408</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	607 686	527 142
Loyer et frais afférents	104 665	101 226
Énergie	110 789	115 775
Remises à l'artiste	62 935	60 012
Achat de matériaux	99 857	81 639
Entretien des équipements	53 636	50 003
Dépenses d'administration	33 271	44 580
Achat d'oeuvres	2 498	19 584
Honoraires	14 024	13 678
Promotion	18 697	13 501
Intérêts sur la dette à long terme	19 493	22 226
Amortissement des immobilisations	<u>161 574</u>	<u>164 754</u>
	<u>1 289 125</u>	<u>1 214 120</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>5 784</u></u> \$	<u><u>149 288</u></u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>Non affecté</u>	<u>Affecté aux immobilisations</u>	<u>Reçu à titre de dotation</u>	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>2024 Total</u>	<u>2023 Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	590 625 \$	101 576 \$	55 000 \$	25 290 \$	772 491 \$	723 203 \$
Excédent des produits sur les charges	30 465	-	-	(24 681)	5 784	149 288
Investi en immobilisations	(70 999)	-	-	70 999	-	-
Affectations internes (note 3)	<u>(5 500)</u>	<u>5 500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(100 000)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>544 591</u></u> \$	<u><u>107 076</u></u> \$	<u><u>55 000</u></u> \$	<u><u>71 608</u></u> \$	<u><u>778 275</u></u> \$	<u><u>772 491</u></u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**BILAN**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	13 970 \$	35 970 \$
Placements temporaires (note 4)	39 353	100 000
Débiteurs (note 5)	39 507	32 298
Stocks	133 196	180 632
Subventions à recevoir	-	2 000
Frais payés d'avance	43 614	45 170
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>148 633</u>	<u>215 213</u>
	418 273	611 283
 PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 6)	 179 163	 164 415
 PLACEMENTS À LONG TERME (note 7)	 477 840	 244 363
 IMMOBILISATIONS (note 8)	 <u>1 028 327</u>	 <u>1 118 902</u>
	<u><u>2 103 603</u></u> \$	<u><u>2 138 963</u></u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**BILAN**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créiteurs (note 10)	81 964 \$	50 271 \$
Apports reportés (note 11)	137 597	73 174
Produits reportés	24 885	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 14)	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	244 446	163 445
<b>APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS   CULTURE (note 12)</b>	124 163	109 415
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX   IMMOBILISATIONS (note 13)</b>	<u>956 719</u>	<u>1 093 612</u>
	<u>1 325 328</u>	<u>1 366 472</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	544 591	590 625
<b>AFFECTÉ AUX IMMOBILISATIONS</b>	107 076	101 576
<b>REÇU À TITRE DE DOTATION</b>	55 000	55 000
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	<u>71 608</u>	<u>25 290</u>
	<u>778 275</u>	<u>772 491</u>
	<u>2 103 603 \$</u>	<u>2 138 963 \$</u>
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 16)</b>		

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	5 784 \$	149 288 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	161 574	164 754
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(136 893)</u>	<u>(148 068)</u>
	30 465	165 974
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 17)	<u>164 784</u>	<u>(150 380)</u>
	<u>195 249</u>	<u>15 594</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements temporaires	202 794	(82 931)
Acquisition de placements réservés	(3 961)	(10 885)
Variation nette des placements à long terme	(309 044)	64 056
Acquisition d'immobilisations	(70 999)	(16 246)
Disposition de placements réservés	-	95 568
Placements transférés à la Fondation du Grand Montréal	<u>-</u>	<u>100 000</u>
	<u>(181 210)</u>	<u>149 562</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Constatation de la dotation 10 ans - Mécénat Placements Culture	-	(75 568)
Apports reportés - Mécénat Placements Culture	3 961	10 885
Surplus transférés à la Fondation du Grand Montréal	-	(100 000)
Dette à long terme	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(36 039)</u>	<u>(164 683)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(22 000)	473
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>35 970</u>	<u>35 497</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>13 970</u></u> \$	<u><u>35 970</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE) est un organisme sans but lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 6 octobre 1983.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Les objets pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants:

- a) promouvoir la connaissance des arts du verre et leur expansion dans le milieu, ainsi que la conceptualisation, la diffusion et la promotion des produits du verre à l'échelle locale, nationale et internationale;
- b) organiser des cours d'initiation aux métiers d'art du verre et des cours de perfectionnement pour les artisans pratiquants, conformément aux lois et règlements régissant l'enseignement privé, et ce, à des fins purement artistiques et culturelles, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres;
- c) organiser des cadres et structures physiques pouvant permettre l'élaboration et la tenue de ces cours et pouvant permettre aux artisans verriers de travailler en groupe;
- d) faciliter pour les artisans et artistes-verriers, l'accès à l'information, la documentation, les personnes-ressources et toutes formes d'aide technique utile à la poursuite de leur métier;
- e) fabriquer, promouvoir la diffusion et la vente des produits du verre dans le seul but de réaliser les fins de l'organisme.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les frais de sessions, d'inscriptions et de location sont comptabilisés à titre de produits linéairement durant la durée de la session, du cours ou de la location.

Les ventes de matériel et d'oeuvres d'art sont comptabilisées à titre de produits lors de la prise de possession du bien vendu au client.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements à la Fondation du Grand Montréal.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti dans le cas des produits finis et des produits en cours, et selon la méthode du coût moyen pondéré dans le cas des matières premières et des fournitures. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des produits en cours et des produits finis comprend le coût des matières premières, de la main-d'oeuvre directe et des frais généraux selon la capacité normale de production.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement de bureau	8 ans
Équipement de fabrication et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Site web	5 ans

**3. AFFECTATIONS INTERNES**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté une somme de 5 500 \$ aux fins d'acquisition des immobilisations de l'atelier Fusion. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**4. PLACEMENTS TEMPORAIRES**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Compte Altamira, sans échéance	<u>39 353</u> \$	<u>100 000</u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

**5. DÉBITEURS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Clients	38 807 \$	29 960 \$
Taxes à la consommation à recevoir	-	1 988
Autres	<u>700</u>	<u>350</u>
	<u>39 507 \$</u>	<u>32 298 \$</u>

**6. PLACEMENTS RÉSERVÉS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, participation dans un fonds commun de placements, à la juste valeur, le placement ne sera accessible qu'en 2025 (coût: 132 779 \$, 128 845 \$ en 2023)	134 163 \$	119 415 \$
Placement réservé - Fonds de dotation, certificat de placement garanti, 4,40%, échéant en août 2025	<u>45 000</u>	<u>45 000</u>
	<u>179 163 \$</u>	<u>164 415 \$</u>

**7. PLACEMENTS À LONG TERME**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificat de placement garanti, 4,38%, échéant en juillet 2024	73 066 \$	73 066 \$
Certificat de placement garanti, 4,41%, échéant en février 2025	75 567	71 227
Certificat de placement garanti, 4,40%, échéant en août 2025	<u>30 671</u>	<u>27 565</u>
Solde à reporter	179 304	171 858

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

**7. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde reporté	179 304	171 858
Certificat de placement garanti, 5,56%, échéant en septembre 2025	76 102	-
Certificat de placement garanti, 4,25%, échéant en février 2026	74 347	72 505
Certificat de placement garanti, 5,36%, échéant en août 2026	73 372	-
Certificat de placement garanti, 5,47%, échéant en novembre 2026	82 901	-
Certificat de placement garanti, 4,74%, échéant en juin 2027	70 218	-
Certificat de placement garanti, 4,59%, échéant en juin 2029	70 229	-
Certificat de placement garanti, 1,62%, échu au cours de l'exercice	-	72 300
Certificat de placement garanti, 2,15%, échu au cours de l'exercice	-	72 124
Certificat de placement garanti, 1,25%, échu au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>70 789</u>
	626 473	459 576
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>148 633</u>	<u>215 213</u>
	<u>477 840</u> \$	<u>244 363</u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

**8. IMMOBILISATIONS**

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipement de bureau	12 580 \$	12 580 \$	-	-
Équipement de fabrication et outillage	378 227	317 753	60 474	8 282
Matériel informatique	67 215	66 744	471	2 842
Améliorations locatives	<u>3 059 948</u>	<u>2 092 566</u>	<u>967 382</u>	<u>1 107 778</u>
	3 517 970	2 489 643	1 028 327	1 118 902
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site web	<u>6 200</u>	<u>6 200</u>	-	-
	<u>3 524 170</u> \$	<u>2 495 843</u> \$	<u>1 028 327</u> \$	<u>1 118 902</u> \$

**9. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$, renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux de 12,20%. Au 30 juin 2024, la marge de crédit est inutilisée.

**10. CRÉDITEURS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fournisseurs	16 578 \$	3 656 \$
Salaires et vacances à payer	42 032	32 654
Taxes à la consommation à remettre	1 950	-
Autres	<u>21 404</u>	<u>13 961</u>
	<u>81 964</u> \$	<u>50 271</u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**11. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent, ainsi que des revenus de placements du fonds de dotation destinés à offrir des bourses d'études à des étudiants méritoires d'Espace VERRE. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Fonctionnement</b>		
Solde au début	63 674 \$	103 543 \$
Moins: montant constaté à titre de produits	(63 674)	(103 543)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>127 347</u>	<u>63 674</u>
Solde à la fin	<u>127 347</u>	<u>63 674</u>
<b>Bourses d'études</b>		
Solde au début	9 500	6 250
Moins: montant constaté à titre de produits	(8 500)	(6 250)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>9 250</u>	<u>9 500</u>
Solde à la fin	<u>10 250</u>	<u>9 500</u>
	<u>137 597</u> \$	<u>73 174</u> \$

**12. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012, le Conseil des arts et des lettres du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 20 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 30 000 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échue en décembre 2022.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 45 000 \$ a été affecté à raison de 60% pour une période minimale de 10 ans et 40% pour une période minimale de 2 ans, échue en décembre 2014. Ces sommes ont été versées à la Fondation du Grand Montréal et à l'institution financière de l'organisme respectivement, selon les modalités du programme.



**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**12. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE (suite)**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, le Conseil des arts et des lettres du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 10 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 40 910 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en novembre 2025.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 40 910 \$ a été affecté à raison de 85% pour une période minimale de 10 ans et 15% pour une période minimale de 2 ans, échu en novembre 2017. Ces sommes ont été versées à la Fondation du Grand Montréal et à l'institution financière de l'organisme respectivement, selon les modalités du programme.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 18 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 50 742 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en décembre 2029.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 38 267 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, l'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La demande de l'organisme totalise 100 000 \$, ces fonds proviennent de dons récoltés pour un montant de 67 684 \$ et d'une affectation du conseil d'administration pour un montant de 32 316 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en septembre 2032. De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 14 748 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, l'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La demande de l'organisme totalise 100 000 \$, ces fonds proviennent d'une affectation du conseil d'administration. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en juin 2033. De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 14 498 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

**12. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE (suite)**

Ce fonds est administré par la Fondation du Grand Montréal et les revenus sont totalement consacrés à l'organisme. Au moins une fois l'an, la Fondation du Grand Montréal détermine la proportion des revenus du fonds qui sera distribuée à l'organisme. Au 30 juin 2024, la juste valeur de ce fonds est de 360 667 \$ (325 772 \$ en 2023).

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde au début</b>	109 415 \$	167 879 \$
Revenus de placements	3 961	10 885
Variation de juste valeur du placement de la Fondation du Grand Montréal	10 787	6 219
Constatation de la dotation 10 ans, échue en décembre 2022	<u>-</u>	<u>(75 568)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>124 163 \$</u>	<u>109 415 \$</u>
Affectés 10 ans, échéant en 2025	<u>124 163 \$</u>	<u>109 415 \$</u>

**13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des subventions pour les améliorations locatives et sont amortis au même rythme que les immobilisations y afférentes, soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde au début</b>	1 093 612 \$	1 241 680 \$
Amortissement	<u>(136 893)</u>	<u>(148 068)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>956 719 \$</u>	<u>1 093 612 \$</u>

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

**14. DETTE À LONG TERME**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Emprunt à terme, 3,63%, remboursable par versements bisannuels de 48 412 \$, capital et intérêts, calculé sur une période d'amortissement de 10 ans, échéant le 8 décembre 2024, garanti par l'apport à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, par une hypothèque mobilière de deuxième rang affectant les équipements et mobiliers (valeur comptable de 1 028 327 \$, 1 118 902 \$ en 2023) et par les droits emphytéotiques	478 828 \$	556 159 \$
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	-	40 000
Apport à recevoir afférent aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	<u>(478 828)</u>	<u>(556 159)</u>
	-	40 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

**15. ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATION**

L'organisme a reçu d'un bienfaiteur une somme de 73 000 \$ à titre de dotation qu'il doit maintenir en permanence. Les revenus de placements de ces ressources serviront uniquement à offrir des bourses d'études à des étudiants méritoires d'Espace VERRE.

L'organisme a reçu l'autorisation de ce bienfaiteur de verser les sommes de 10 000 \$ et 18 000 \$ du fonds de dotation au programme Mécénat Placements Culture. De ces sommes, 10 000 \$ ont été versés à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en décembre 2025. La somme de 18 000 \$ restante a été versée à la Fondation du Grand Montréal dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Cette somme a été réduite de l'actif net reçu à titre de dotation, puisque dans le cadre du nouveau programme, les sommes sont cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une durée de 10 ans. La somme de 18 000 \$ sera retournée dans l'actif net reçu à titre de dotation à l'échéance en décembre 2029.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**16. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 172 290 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	22 432 \$
2026	23 328 \$
2027	24 268 \$
2028	25 234 \$
2029	26 238 \$
Autres	50 790 \$

**17. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Débiteurs	(7 209) \$	(171) \$
Stocks	47 436	(46 727)
Subventions à recevoir	2 000	(2 000)
Frais payés d'avance	1 556	(25 991)
Créditeurs	31 693	(36 427)
Apports reportés	64 423	(36 619)
Produits reportés	<u>24 885</u>	<u>(2 445)</u>
	<u>164 784</u> \$	<u>(150 380)</u> \$

**18. COLLECTION PERMANENTE**

Depuis plus de 20 ans, l'organisme reçoit chaque année des dons d'oeuvres de verriers diplômés d'Espace VERRE et d'artistes associés à ses activités de formation et de mise en valeur des arts verriers. Riche de près de 443 créations originales de verriers québécois et d'artistes internationaux, la collection permanente d'Espace VERRE vise la présentation et la documentation du verre québécois ainsi que la constitution d'une collection de nature didactique. Espace VERRE s'engage donc à veiller à l'entreposage, la conservation et la diffusion des oeuvres constituant la collection. Fabriquées en verre soufflé, thermoformé, coulé, peint, gravé, ces oeuvres reflètent la diversité des techniques de travail du verre, matériau capricieux et fascinant.

Les oeuvres reçues sont comptabilisées à titre de produits sous la rubrique "Dons et commandites" et leur contrepartie est enregistrée à titre de charge sous la rubrique "Achat d'oeuvres".

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**18. COLLECTION PERMANENTE (suite)**

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des oeuvres à titre de dons pour une valeur de 1 400 \$ (19 154 \$ en 2023). Ces oeuvres sont évaluées à leur juste valeur à la date du don comme établi par des artistes verriers professionnels.

**19. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2024 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

**19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements à la Fondation du Grand Montréal.

**Variation des risques**

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ANNEXE A</b>		
<b>ENSEIGNEMENT</b>		
Contrats CÉGEP	404 731 \$	396 971 \$
Frais d'inscription - Cours de fin de semaine	69 453	57 006
Frais d'inscriptions - Workshops	2 800	4 800
Frais de sessions	9 735	11 905
Conseil des métiers d'art du Québec - Emploi-Québec - Workshops	<u>8 448</u>	<u>9 227</u>
	<u>495 167</u> \$	<u>479 909</u> \$
 <b>ANNEXE B</b>		
<b>SUBVENTIONS - FONCTIONNEMENT ET PROJETS</b>		
Ministère de la Culture et des Communications - Fonctionnement	254 695 \$	286 730 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec - Mécénat Placements Culture	-	27 000
Conseil des arts de Montréal	16 000	16 000
Association des écoles supérieures d'art du Québec	<u>4 750</u>	<u>-</u>
	<u>275 445</u> \$	<u>329 730</u> \$
 <b>ANNEXE C</b>		
<b>DONS</b>		
Dons	11 541 \$	28 648 \$
Dons d'oeuvres d'art	1 400	19 154
Dons en nature	<u>3 980</u>	<u>10 170</u>
	<u>16 921</u> \$	<u>57 972</u> \$

**CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.**  
**(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**  
**(non audité)**

---

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ANNEXE D</b>		
<b>ATELIER DE TRANSITION - FUSION</b>		
Contribution des membres	19 488 \$	10 125 \$
Société de développement des entreprises culturelles	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>29 488</u> \$	<u>20 125</u> \$
 <b>ANNEXE E</b>		
<b>DIVERS</b>		
Vente d'oeuvres d'art	126 823 \$	112 122 \$
Vente de matériel	33 473	33 236
Visites guidées	12 750	9 446
Revenus de placements	39 074	58 654
Autres	<u>2 457</u>	<u>5 523</u>
	<u>214 577</u> \$	<u>218 981</u> \$